



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

AR PREFECTURE

063-200072080-20220412-CC20220303-BF
Reçu le 26/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 43

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 6 avril 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-03-03

OBJET :

**BUDGET PRINCIPAL
VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2022**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Pascale JEAN ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Christian JEROME ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Rendue exécutoire :

*Transmise en Sous-Prefecture
le :*

*Publiée ou notifiée
le :*

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Cédric BOILOT ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Annelyse DURON ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ; Jacques THOMAS ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-4, L.2311-1, L.2311-2, L.2312-2 et suivants relatifs à l'adoption des budgets,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable à ce budget,

Vu la délibération N° 12 en date du 15 mars 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Vu la délibération d'affectation des résultats 2021 N° 1C adoptée en séance du 15 mars 2022,

Vu la note de présentation synthétique des budgets primitifs de l'exercice 2022 remise aux conseillers communautaires avec les convocations,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2022 du budget principal présenté par le Président, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle.

Propose au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif pour l'exercice 2022 tel que décrit dans le document annexé avec un vote :
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - conformément aux montants ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 214 065.31 €	12 214 065.31 €
Investissement	1 748 200.58 €	1 748 200.58 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte cette proposition de budget.
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 12 avril 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Laurent DUMAS



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes